

Extrait du ACMO RHONE-ALPES

<http://www.acmo.rhonealpes.fr/spip.php?article55>

Naissance de l'Anses

- Espace de veille -



Date de mise en ligne : mercredi 21 juillet 2010

ACMO RHONE-ALPES

L'Agence nationale chargée de la sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail devient juridiquement opérationnelle au 1er juillet 2010, suite à la parution du décret d'application de l'ordonnance du 8 janvier 2010 instituant sa création.

Le nouvel établissement de santé, qui sera désigné par l'acronyme Anses (prononcer « Ansès »), reprend les missions, les moyens et le personnel de l'Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) et de l'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail (Afsset). Il en reprend également les acquis et les valeurs - compétence scientifique, indépendance dans l'évaluation des risques, ouverture de l'expertise - pour les mettre au service d'une lecture plus globale et transversale des questions sanitaires.

La fusion de l'Afssa et de l'Afsset est née d'un long travail de concertation. L'Anses travaille aujourd'hui activement à la mise en place des instances nécessaires à son mode innovant de gouvernance, et à la consolidation de son programme de travail. Il s'agit à la fois d'assurer la continuité des travaux engagés sous l'égide de l'Afssa et de l'Afsset et de tirer tout le bénéfice des synergies nouvelles.

Pour en savoir plus : Nous vous invitons à consulter le site : www.anses.fr